



0908344401

DATE DEPOT : 2009-09-30

NUMERO DE DEPOT : 83444

N° GESTION : 2006B07145

N° SIREN : 489396341

DENOMINATION : COURCEL, AUDIT & CONSEILS

ADRESSE : 62 rue La Boétie 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2009/03/31

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

2006 B 7115

Courcel, Audit & Conseils
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €
Siège social : 62, rue la Boétie – 75 004 Paris
489 396 341 RCS Paris

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R

30 SEP. 2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2009

N° DE DÉPOT

83446

PG. 31.3.09.06

Le 31 mars 2009, à 8 heures, MM Jean Pierre Bataille et Benjamin de Courcel, associés de la société se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Monsieur Benjamin de Courcel, en tant que Président de la SAS, préside la séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- agrément d'un nouvel associé ;
- modification des statuts ;
- nomination d'un Directeur Général ;

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- le rapport de gestion du Président ;
- les anciens statuts ;
- le projet des nouveaux statuts de la société ;
- le texte des résolutions proposées ;

Après la lecture du rapport de gestion, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

M Benjamin de Courcel, ayant cédé une action de la société à M Jean Pierre Bataille, déclare agréer ce dernier comme nouvel actionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MB. Bz

Deuxième résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président les associés approuvent la réaction des nouveaux statuts, et notamment :

- la nouvelle rédaction de l'article 8 sur le capital social, la répartition des parts, et la liste des associés.
- la nouvelle rédaction des articles 15 et suivants sur la direction de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Sur proposition du Président, l'assemblée générale nomme M Jean Pierre Bataille comme Directeur Général

M Jean Pierre Bataille ne participe pas au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

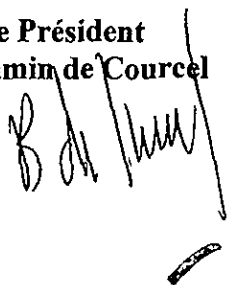
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi et afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

le Président
Benjamin de Courcel



le Directeur Général
Jean Pierre Bataille

Bonjour acceptation de
fonction.
